



# Ligue Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées des Sports de Glace

Toulouse, le 3 juillet 2016

Mesdames et Messieurs,  
Les Présidents de clubs,  
Les Présidents de Comité Départementaux,  
Le Représentant du Conseil Fédéral  
Le Secrétaire Général de la FFSG  
Le DTN

**Objet:** Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2016 de la Ligue Languedoc Roussillon Midi Pyrénées des Sports de Glace (LRMPSG).

**Présents :**

Bernard CARLES	(Président Ligue)
Françoise SANCHEZ	(Vice Présidente Ligue et Président TSG)
Jean Claude SCHNEIDER	(Secrétaire Ligue)
Christiane MERIC	(Trésorière Ligue)
Sébastien BONELLO	(Membre Ligue)
Bernadette CLEMENTE	(Membre Ligue)
Nathalie ROBERT	(Cadre Technique Ligue)
Anne Marie ABADIE	(Présidente TCP)
Laurence LEPAGE	(Vérificateur compte Ligue)
Sabine VAN DER WILK	(Secrétaire MMMP)
Sylvain PRIVE	(Entraîneur MMMP)
Jérôme BASSET	(Secrétaire ASG)
Jérôme NATTERO	(Président NPL)
Douala DE COELHO	(Vice Présidente NPL)
Pauline PELTIER	(Entraîneur NPL)
Dolma GARCIA	(Trésorière CGFR)
Thierry FACERIAS	(Président BPG)
Claire BOURGEOIS	(Trésorière MMSG)

**Représentés :**

Alain WYCKAERT	(Présidente ASG) <i>pouvoir donné à Jérôme BASSET (ASG)</i>
Luc VERHAEGHE	(Président ART) <i>pouvoir donné à Bernadette CLEMENTE (ART)</i>
Myriam ALBA	(Présidente CGFR) <i>pouvoir donné à Dolma GARCIA (CGFR)</i>
Bruno GALIERE	(Président IRSM) <i>pouvoir donné à Bernadette CLEMENTE (ART)</i>
Nadezda BELFIORE	(Présidente MMMP) <i>pouvoir donné à Sabine VAN DER WILK (MMMP)</i>

**Absente :**

Laétitia BARRAU	(Présidente CSG)
-----------------	------------------

Le 2 juillet 2016, au Campanille de Narbonne Sud s'est tenue l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Ligue Languedoc Roussillon Midi Pyrénées des Sports de Glace, sous la présidence de Bernard CARLES, président de cette Ligue.

Les membres ont été convoqués par courrier électronique.

Le Président ouvre la séance à 9h15 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Nomination de la commission de vérification des pouvoirs .
- Vérification des pouvoirs.
- Approbation du CR de l'AG du 17 février 2016 Toulouse .
- Approbation du CR de l'AG du 15 mars 2016 Montpellier.
- AG Extraordinaire concernant les Statuts.
- Vote sur les Modifications des statuts (Ligue Languedoc Roussillon Midi Pyrénées).

Pour rappel :

Chaque association membre de la Ligue Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, en règle avec la F.F.S.G. dispose, en assemblée générale, d'un nombre de voix déterminée suivant le barème ci-après :

Plus de 10 licenciés et moins de 21 : 1 voix  
 De 21 à 50 licenciés : 2 voix  
 Par tranche de 50 licenciés à partir du 51ème : 1 voix supplémentaire

Licence Federale, competition, encadrement et Kid												
N voix	ART 59	TSG 155	TCP 434	BPG 349	CSG 235	Narbonne 83	Ales 177	Font Romeu 89	Montp artistique 289	Ice Roller 37	Montp synchro 55	
0 à 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 à 21	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
21 à 50	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
51 à 100	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	
101 à 150	1		1	1	1		1		1			
151 à 200	1		1	1	1		1		1			
201 à 250	1			1	1				1			
251 à 300	1			1	1				1			
301 à 350	1			1	1							
351 à 400	1			1								
401 à 450	1			1								
451 à 500												
	4	6	11	9	7	4	6	4	8	3	4	

Seul les Présidents de Clubs (ou la personne à qui le Président a donné pouvoir) ont droit de vote.

## AG Extraordinaire de la LRMP SG

- Désignation Vérificateurs : Laurence LEPAGE et Dolma GARCIA

- Vérification des pouvoirs :

Clubs représentés :  
Ales Sports de Glace  
Art Roll'ice Toulouse  
Blagnac Patinage sur Glace  
Club de Glace de Font-Romeu  
Ice Roller School Montpellier  
Montpellier Méditerranées Métropole Patinage  
Montpellier Méditerranées Métropole Sports de Glace  
Narbonne Patinage Liberté  
Toulouse Club de Patinage  
Toulouse Sports de Glace

**Quorum atteint** (10 clubs sur 11 étaient représentant un total de 59 voix/66 ).

la séance a pu débuter.

- Vote portant sur l'Approbation du : CR de l'AG du 17 février 2016 à Toulouse.  
CR de l'AG du 15 Mars 2016 À Montpellier..

Contre -> 0

Abstention -> 0

**Approbation -> à l'unanimité**

- Vote portant sur les modifications des Statuts.

Modifications des Statuts proposées par la Ligue, envoyé aux 11 clubs de notre région par mail en date du 8 juin 2016.

Seul le club du Blagnac Patinage sur Glace à souhaité apporter des modifications supplémentaires concernant, la présence d'office des Présidents de Clubs au sein du Comité Directeur et que cela soit mentionné au sein de l' "article 4 - Composition" et de l' "article 9 - Composition", demande faite par mail le 22 juin 2016.

Cette demande concernera donc l'amendement 1 de nos Statuts et les modifications proposées par la Ligue, l'amendement 2.

**Amendement 1 :** proposé par le Blagnac Patinage sur Glace vis à vis des articles Article 4 et 9 concernant la présence d'office des Présidents de clubs en tant que membres du Comité Directeur de la Ligue afin que tous les clubs y soient représentés.

Vote afin que tous les présidents de clubs soient représentés au sein du CD

Pour (oui) -> 24 voix

Contre (non) -> 35 voix

**Amendement 1 refusé par 35/59 voix**

**Amendement 2 :** proposé par la Ligue concernant les modifications les Statuts et principalement le renommage de "Ligue Languedoc Roussillon Midi Pyrénées" en "Ligue Occitanie".

Vote concernant les modifications des Statuts proposées par la Ligue

Contre -> 0

Abstention -> 0

**Approbation -> à l'unanimité**

- - - - -

Donc à partir de ce jour la dénomination de notre ligue est :

**" Ligue Occitanie des Sports de Glace "**

- - - - -

Pour infos :

En cours toutes les démarches administratives (SIRET etc ...) consécutives à l'absorption de la Ligue Languedoc Roussillon par la Ligue Midi Pyrénées et au changement de nom de la nouvelle Ligue par « Ligue Occitanie des Sports de Glace » .

Le compte bancaire de la Ligue Midi Pyrénées sera modifié pour prendre la nouvelle appellation « Ligue Occitanie des Sports de Glace ».

Le compte bancaire de la Ligue Languedoc Roussillon sera clôturé et transféré sur le compte de la « Ligue Occitanie des Sports de Glace ».

A 10h15 le Président lève la séance.

Fin de l'AGE de Narbonne du 2 juillet 2016

Le secrétaire  
J.C. SCHNEIDER



Le Président  
B. CARLES

